



ELECTION DES REPRESENTANTS DES SALARIE-ES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 JUIN 2022 À 14h30 Au 14 JUIN 2022 À 14h30

Un audiovisuel public fort, garant de l'indépendance et de la pluralité des programmes et de l'information, est plus que jamais indispensable à une époque où les médias privés sont de plus en plus concentrés entre les mains de quelques oligarques et où on assiste à la montée de l'extrême droite.

Pour que la radio publique reste une référence, elle a besoin d'un financement pérenne et à la hauteur de ses missions. Malheureusement, les politiques d'austérité budgétaire imposées par les gouvernements successifs ces dernières années ne vont pas dans ce sens. Radio France doit compter pour une part croissante sur ses ressources propres et supprime des emplois et des postes (RCC, inaptitude, licenciements pour faute). Les profondes transformations imposées depuis quelques années par la direction de Radio France sont dictées par cet impératif de faire des économies mais aussi par des choix qui ne constituent pas une véritable ambition de service public. La volonté de suppression de la redevance par le Président nouvellement élu comme les projets de privatisation de l'audiovisuel public sont autant de menaces pour les salariés comme pour les auditeurs.

La vocation de proximité du réseau Bleu et du réseau FIP ne cesse d'être remise en cause, les moyens et modes de production, garants de la qualité et de la diversité des programmes, se dégradent, les productions numériques se développent sans les moyens indispensables, les accords d'entreprise qui ont remplacé nos accords collectifs fragilisent les métiers et les salaires, des services de plus en plus nombreux sont externalisés (de façon rampante), les réductions d'effectifs portent atteinte aux conditions et à la qualité du travail (Rapport ISAST, RPS...) C'est avant tout grâce au travail de ses salariés, dans la diversité de leurs métiers, que Radio France parvient à offrir aux auditeurs des programmes et une information de qualité. Les salariés ne sont pas opposés aux évolutions, aux outils numériques qui offrent de nouvelles possibilités de développement à la radio, bien au contraire. Mais ils en ont assez de subir des transformations qui remettent en cause leur travail et leurs droits.

Les candidats CGT au Conseil d'Administration, comme ils l'ont fait lors du précédent mandat, s'engagent s'ils sont élus à défendre les orientations suivantes :

- Pour un financement public à la hauteur des missions qui repose sur une redevance renouvelée, traçable et pérenne
- Pour l'arrêt des suppressions d'emplois et des redéploiements et un plan de création d'emplois permettant d'intégrer les salariés précaires.
- Pour la défense des qualifications des métiers, garantie de la qualité des productions.
- Contre les salaires individualisés, pour le retour du paritarisme et à des automatismes dans les systèmes salariaux
- Pour une véritable égalité entre les hommes et les femmes
- Pour le maintien de toutes les activités en interne, notamment la production radiophonique.
- Pour des contenus de qualité guidés par le sens des responsabilités éthiques et professionnelles.
- Pour une information indépendante, documentée et pluraliste.
- Pour un reflet de toutes les cultures, même marginales ou minoritaires.
- Pour des relations de travail loyales, respectueuses de chacune et chacun.





CANDIDAT-ES DE LA CGT RADIO FRANCE À L'ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Lionel THOMPSON
Journaliste



Marie GROUT
Réalisatrice



Christophe BERNARD
PARL (Personnel d'Antenne
des Radios Locales)

L'union CGT Radio France Le SNRT-CGT Le SNJ-CGT Le SFA-CGT

**VOUS APPELLE À VOTER POUR SES CANDIDAT-ES AUX
ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANT-ES DES SALARIE-ES
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE RADIO FRANCE**

LE VOTE ELECTRONIQUE SE DEROULERA

À PARTIR DU 7 JUIN 2022 À 14H30 JUSQU'AU 14 JUIN 2022 À 14H30

Le Conseil d'Administration est une instance où la présidence de Radio France rend des comptes aux représentant-es de l'Etat et du Parlement. Deux élu-es salarié-es y siègent pour défendre les intérêts du personnel.

LA CGT DOIT Y SIÉGER AVEC FORCE

**DEFENSE DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC
RESPECT DE NOS MÉTIERS
DES MOYENS POUR NOS ACTIVITÉS**

Aucune voix ne doit manquer pour faire élire les candidat-es présenté-es par la CGT